

HABILITATION ELECTRIQUE - H0V B0 BR BC B1V B2V ^{HABILIT}

Recyclage - 14h

La durée est variable en fonction de l'expérience et des catégories (se référer au devis ou à la convention de formation) **Présentiel - Synchrone**

Objectifs

La formation à l'habilitation électrique a pour objectif de permettre aux salariés, qu'ils soient électriciens ou non électriciens, d'exercer en sécurité des opérations sur ou à proximité d'installations électriques. Elle vise à transmettre les connaissances nécessaires pour identifier les risques électriques, comprendre les prescriptions de sécurité applicables, et adopter un comportement sûr en toutes circonstances. À l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables de réaliser ou d'encadrer des travaux simples en respectant les règles de sécurité.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux professionnels amenés à intervenir sur ou à proximité d'installations électriques basse tension, tels que les agents de maintenance, techniciens ou personnel d'exploitation.



Pré Requis

Être âgé de 18 ans révolus et porter des chaussures de sécurité. La formation étant dispensée en français, il est conseillé d'avoir une bonne maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit. Mais aussi avoir des notions en électricité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Répondre à l'arrêté du 17 Janvier 1989 et à la publication NF C 18-510

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie alternant les séquences théoriques et les mises en application concrètes. Les apports réglementaires sont expliqués de manière accessible, à partir d'exemples de situations réelles rencontrées sur le terrain. Les stagiaires sont mis en situation pratique sur des maquettes pédagogiques représentatives afin de s'approprier les gestes techniques et les procédures de sécurité (consignation, vérification d'absence de tension, mise en sécurité d'une zone de travail, etc.)

Parcours pédagogique

La formation à l'habilitation électrique, dont le contenu est adapté en fonction de l'indice visé (B0, H0V, BS, BE, BR...), permet aux participants de comprendre les risques liés à l'électricité et d'identifier les installations et environnements à risque. Elle aborde le cadre réglementaire applicable, les responsabilités du personnel, ainsi que les effets du courant sur le corps humain. Les stagiaires apprennent à adopter les bons comportements de sécurité, à utiliser correctement les équipements de protection collective et individuelle, et à organiser leur poste de travail en fonction des risques identifiés. La formation intègre également la méthodologie de consignation, les procédures de connexion et de déconnexion en basse tension, ainsi que la gestion des documents nécessaires à la traçabilité des opérations. Enfin, les participants sont formés à analyser les risques avant toute intervention et à rendre compte à l'employeur ou au chargé d'exploitation une fois l'opération réalisée. Les sessions se déroulent de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Le matériel pédagogique est prévu en quantité suffisante pour garantir un apprentissage efficace à chaque participant.

Modalités de suivi

Le dossier du stagiaire est alimenté tout au long de la formation par les feuilles de présence, les résultats des évaluations théoriques et pratiques, les éléments d'appréciation ainsi que l'attestation de formation. Ces documents sont archivés sans limite de durée et restent accessibles aux parties concernées.

Moyens pédagogiques

Les stagiaires disposent d'un support de cours, incluant des schémas explicatifs, des tableaux de synthèse et des consignes de sécurité. Les séquences pratiques sont réalisées à l'aide de maquettes électriques, de simulateurs de pannes, d'équipements de consignation et d'appareils de mesure.

Qualification Intervenant-e-s

Tous les formateurs sont depuis de nombreuses années des professionnels, tous sont audités annuellement et possèdent 3 années d'expérience

minimum dans l'enseignement.



Méthodes et modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, une évaluation des connaissances théoriques sera réalisée.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes atteinte de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



Durée

14.00 Heures **2** Jours De 4 à 12 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 10.50 Heures



Contactez-nous !

Frédérique MAQUET

Tél. : 0478906022

Mail : formation@lecentreformation.fr